

LA PRAIRIE, municipalité de plus de 345 ans et une population de 24 162 citoyens, offrant une qualité de vie orientée vers la famille, les jeunes et les aînés, est à la recherche de candidats actifs et compétents pour combler le poste suivant :



Régisseur culturel Service des loisirs

(poste cadre permanent à temps plein)

Nature de la fonction

Sous l'autorité du directeur du Service des loisirs, le titulaire élabore des programmes d'activités reliées à son secteur. Il planifie, organise et contrôle l'ensemble des activités reliées à cette programmation culturelle qui inclut notamment: l' Expo-concours, la fête nationale, des cours et des ateliers culturels. Ceci, en conformité avec les politiques, procédures et orientations de la Ville de La Prairie. Il voit également à l'administration et la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de sa régie.

Qualifications et exigences

- Baccalauréat en loisir, en récréologie ou en loisir, culture et tourisme;
- minimum de trois (3) ans d'expérience pertinente dans un poste similaire (expérience acquise dans le milieu municipal sera considérée comme un atout);
- habiletés à travailler en équipe, grand sens du service à la clientèle, bonnes aptitudes pour les relations interpersonnelles, souplesse, bonne capacité d'adaptation, esprit d'analyse et de synthèse ainsi qu'une facilité à communiquer efficacement;
- maîtrise des logiciels de la suite Microsoft Office ainsi que d'un logiciel de gestion de plateau et d'inscriptions.

Salaire

Le salaire et les conditions de travail sont régis par l'accord sur les conditions de travail des employés cadres de la Ville de La Prairie présentement en vigueur.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard <u>le 29 octobre 2014</u>

par courriel: rh@ville.laprairie.qc.ca

par la poste : Ressources humaines, Ville de La Prairie

170, boulevard Taschereau, bur. 400, La Prairie (Québec) J5R 5H6

par télécopieur: 450 444-6636

Prière de ne pas téléphoner. Seuls les candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés. La Ville de La Prairie applique un programme d'équité en matière d'emploi. Le genre masculin utilisé dans le présent avis inclut le genre féminin.